Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20171208-0000018488-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi: 12/12/2017

Réception par le Préfet : 12/12/2017

Publication: 15/12/2017

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de l'Assemblée





Communication

à la Commission permanente

Séance du vendredi 8 décembre 2017 **N°** CP-2017-11-12-1

ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR L'ANNÉE 2017

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS:

M. BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES:

Mme JENN, M. STRAUMANN.

EXCUSEE AVEC PROCURATION:

Mme MARTIN donne procuration à M. MULLER.

ABSENTS:

MM. ADRIAN, DELMOND, HABIG.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente et l'article L 1413-1 du même code relatif à la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics et aux commissions consultatives des services publics des collectivités territoriales,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-3-1-6 du 2 avril 2015 portant élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Haut-Rhin,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération de la Commission permanente n°CP-2017-6-12-3 du 9 juin 2017 relative à la désignation des associations membres de la Commission consultative des services publics locaux du Département du Haut-Rhin,
- VU le procès-verbal de la Commission consultative des services publics locaux du Département du Haut-Rhin réunie le 13 novembre 2017,

donne acte à la Présidente de la communication relative aux travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Haut-Rhin pour l'année 2017.

La Présidente

Brigitte KLINKERT